



Territoire

## Sénart, une dynamique économique en construction

*Entre 1999 et 2003, la ville nouvelle de Sénart a créé plus d'emplois qu'elle n'a accueilli de nouveaux actifs résidents. Comparée à la situation des intercommunalités voisines, Sénart a connu une évolution de l'emploi nettement plus favorable. Cependant, le développement économique, tardif et marqué par le commerce et la logistique, laisse persister un certain déséquilibre en volume et en structure entre offre et demande d'emploi, notamment pour les femmes et les employés. Le développement économique diversifié reste une priorité pour les responsables locaux.*

Christèle RANNOU-HEIM  
Service études et diffusion

**L**a ville nouvelle de Sénart compte environ 108 000 habitants en 2005 et table sur une population de 120 à 130 000 habitants d'ici l'horizon 2015. Créée en 1973, elle regroupe 10 communes, à cheval sur 2 départements, la Seine-et-Marne et l'Essonne (⇒■ Présentation des territoires de Sénart et du quadrant sud-est).

Le développement économique de Sénart a été plus lent que prévu et moins dynamique que dans les autres villes nouvelles franciliennes, ce qui a eu pour effet de ralentir la croissance démographique. L'implantation des entreprises a été plus difficile en raison d'un retard dans la construction d'infrastructures de dessertes routières et ferroviaires et probablement de l'absence d'un véritable centre ville pour la ville nouvelle. Le développement économique a véritablement démarré dans les années 90, notamment dans le secteur de la logistique, avec les aménagements routiers de la francilienne et de l'autoroute A5.

### *Entre 1999 et 2003, l'évolution de l'emploi a été favorable à Sénart*

En 1999, avec un peu plus de 26 000 emplois salariés pour un total de 28 000 emplois, le niveau de l'emploi de Sénart reste encore faible par rapport aux intercommunalités voisines : la ville nouvelle offre un peu moins de 7 emplois pour 10 actifs occupés, alors que le quadrant sud-est connaît une situation d'équilibre, la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne étant la plus riche en emplois (13 emplois pour 10 actifs occupés) ①.

En 2003, la ville nouvelle compte 31 000 emplois salariés, soit un peu plus de 20 % des emplois de l'ensemble du quadrant.

Entre 1999 et 2003, le volume d'emplois de Sénart dans le secteur concurrentiel a progressé de 25 % tandis que celui du qua-

drant restait quasiment stable (+ 2 %) ②. En quatre ans, 5 400 nouveaux emplois ont été créés, dont 70 % dans le commerce et les transports. Les emplois ont également augmenté dans le secteur des services aux entreprises et aux particuliers, mais de façon plus limitée.

Si l'on considère qu'un habitant sur deux est un actif, avec environ 9 000 habitants supplémentaires entre 1999 et 2003, soit environ 4 500 actifs, la ville nouvelle de Sénart a créé plus d'emplois qu'elle n'a accueilli de nouveaux actifs sur cette période.

Toutefois, ce développement est territorialement hétérogène : 9 emplois sur 10 sont localisés dans le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart ville nouvelle ③. La croissance de l'emploi a été très dynamique à Lieusaint, qui abrite depuis 2002 le Carré Sénart, ainsi qu'à Moissy-Cramayel où se sont implantées de nombreuses entreprises de transport. Ces deux communes ont absorbé près des trois quarts des nouveaux

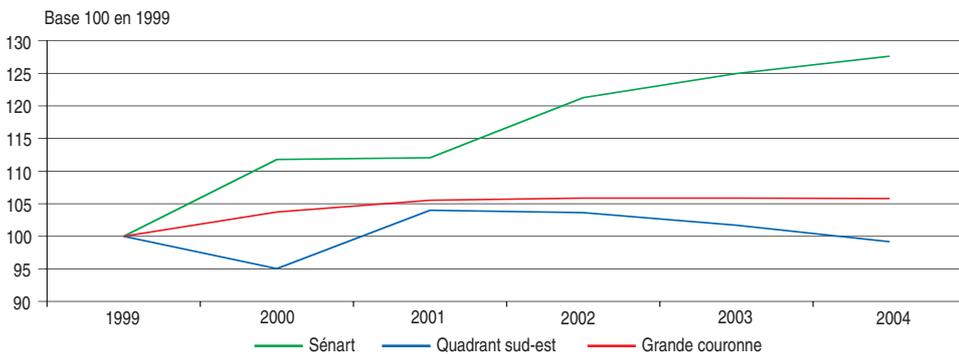
## 1 Données de cadrage : population et emploi en 1999

	Population	Population active occupée	Emplois au lieu de travail
Cesson	7 700	3 400	2 120
Combs-la-Ville	20 950	9 610	4 320
Lieusaint	6 360	2 900	2 370
Moissy-Cramayel	14 280	6 430	4 440
Nandy	6 160	2 800	610
Réau	700	330	4 310
Savigny-le-Temple	22 330	9 930	6 330
Vert-Saint-Denis	7 490	3 180	1 880
<b>SAN de Sénart ville nouvelle</b>	<b>85 970</b>	<b>38 580</b>	<b>26 380</b>
Saint-Pierre-du-Perray	5 790	2 700	1 140
Tigery	1 260	620	830
Morsang/Seine*	380	160	90
Saintry/Seine*	5 000	2 190	550
<b>SAN de Sénart en Essonne</b>	<b>12 430</b>	<b>5 690</b>	<b>2 610</b>
<b>Ville nouvelle de Sénart</b>	<b>93 020</b>	<b>41 900</b>	<b>28 350</b>
<b>Quadrant sud-est hors Sénart</b>			
CA d'Evry Centre Essonne	104 160	47 090	60 000
CA de Melun Val de Seine	103 280	44 860	43 950
CA de Seine-Essones	58 870	24 490	22 560

\* ces communes ne font pas partie de la ville nouvelle.

Source : Insee, recensement de la population 1999

## 2 Evolution de l'emploi favorable à Sénart



Source : Unedic

emplois. La création de ces emplois a permis l'embauche de jeunes salariés, plus particulièrement des femmes. La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle a peu évolué, seule la part des cadres a légèrement augmenté.

### Un profil de l'emploi atypique

La structure de la population active occupée de Sénart est proche de celle du quadrant et de la grande couronne. Les parts des employés et des ouvriers y sont sensiblement équivalentes (respectivement de l'ordre de 33 % et 20 %). Les cadres (13 %), les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (3 %) sont légè-

ment sous-représentés contrairement aux professions intermédiaires (30 %).

Du point de vue de la structure de l'emploi, Sénart présente un profil atypique, notamment par la surreprésentation des emplois d'ouvriers et la sous-représentation des employés et, dans une moindre mesure, des cadres. La part des emplois d'ouvriers est aussi élevée que celle des employés et des professions intermédiaires ④.

Ce profil de l'emploi tient au poids élevé de l'industrie et des transports.

La part de l'industrie est deux fois plus importante à Sénart que dans le quadrant. Elle dépasse aussi de loin le ni-

## Sources et définitions

**Recensement complémentaire** : obligatoire dans les villes nouvelles, il permet de recenser tous les ans la population s'installant dans les logements neufs, achevés depuis le dernier recensement.

**CLAP** (connaissance localisée de l'appareil productif) : cette nouvelle source de l'Insee permet de localiser l'emploi à la commune par secteur d'activité au travers des effectifs et des rémunérations. Le champ de CLAP couvre quasiment l'ensemble des salariés, y compris ceux de la fonction publique d'Etat.

**Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) catégorie 1 et 6** : la catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE, disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. La catégorie 6 regroupe les personnes recherchant un emploi à plein temps et à durée indéterminée, mais n'étant pas immédiatement disponibles car elles exercent une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures.

**Revenus fiscaux** : les revenus fiscaux des ménages sont établis à partir des fichiers exhaustifs des déclarations de revenus et de la taxe d'habitation fournis à l'Insee par la Direction générale des Impôts (DGI).

**Revenu médian par unité de consommation (UC)** : il partage la population en deux groupes ; la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à ce revenu médian et l'autre moitié à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur. Les unités de consommation permettent de comparer les niveaux de vie des ménages à structure démographique différente.

**Rapport interdécile** : il mesure la dispersion entre les hauts et les bas revenus. Le seuil des « bas revenus » correspond à la limite du 1<sup>er</sup> décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur. Le seuil des « hauts revenus » correspond à la limite du 9<sup>e</sup> décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

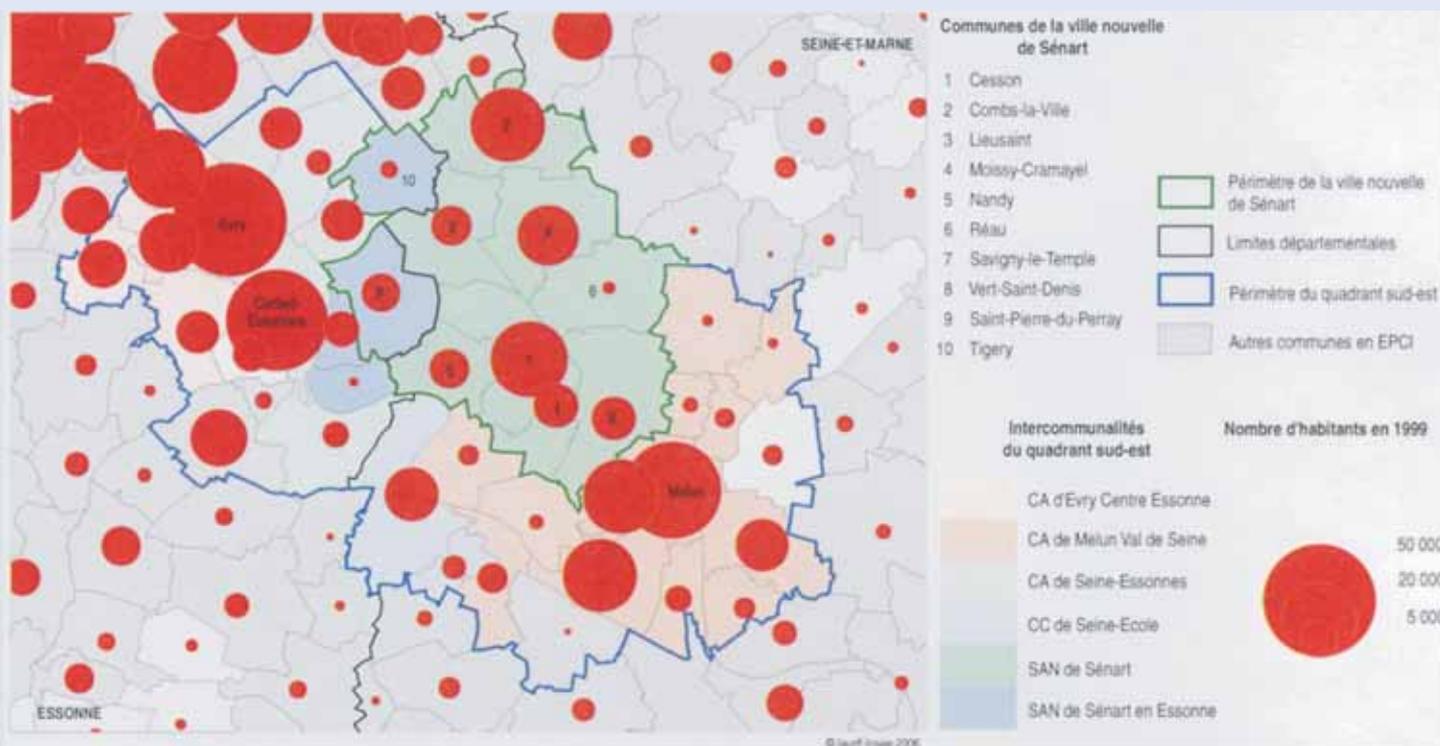
veau de la grande couronne ⑤. En 2003, ce secteur économique rassemble 7 600 salariés, soit un salarié sur quatre. Les trois principaux groupes implantés en ville nouvelle, Safran (ex SNECMA), Beiersdorf et PSA, concentrent 70 % de l'emploi du secteur industriel à Sénart.

## Présentation des territoires de Sénart et du quadrant sud-est

Située à 30 kilomètres au sud-est de Paris en bordure de la Seine, la ville nouvelle de Sénart s'est développée autour de bourgs et villages briards. Elle est composée de 10 communes dont 8 situées en Seine-et-Marne, regroupées dans le SAN de Sénart ville nouvelle et de 2 communes de l'Essonne, incluses dans le SAN de Sénart en Essonne. Ce dernier comporte par ailleurs deux autres communes ne faisant pas partie de la ville nouvelle. Fruit de choix volontaires d'aménagement et de 30 ans d'histoire, Sénart s'est développée autour des bourgs traditionnels et forme une « ville archipel », entrecoupée de vastes territoires naturels.

Le bassin de vie de Sénart forme une zone de 400 000 habitants regroupant les trois intercommunalités d'Evry, Corbeil-Essonnes, Melun et la ville nouvelle de Sénart. Ce bassin, dénommé « quadrant sud-est de l'Ile-de-France », couvre 43 communes dont 17 en Essonne et 26 en Seine-et-Marne. Les trois communautés d'agglomération de la zone concentrent près de 90 % de la population du quadrant hors ville nouvelle de Sénart, soit un peu plus de 300 000 habitants. Ce quadrant, hors ville nouvelle de Sénart, est utilisé comme base de comparaison.

### Sénart dans le quadrant : répartition de la population



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le secteur d'activité transport-logistique est surreprésenté. Il comprend notamment les transports routiers de marchandises et de voyageurs, l'organisation des transports internationaux, la location de camions avec conducteurs, le routage, l'affrètement et la messagerie-fret express. Les réorganisations logistiques des dernières années ont largement profité aux grandes zones périphériques situées le long de la Francilienne, et en particulier à Sénart qui est devenue un pôle logistique important en Ile-de-France (pôle Parisud). Les activités de transports et de routage représentent 3 200 emplois en 2003, soit 10 % des emplois de la ville nouvelle contre seulement 3 % dans le quadrant. Lieusaint, Moissy-Cramayel et Combs-la-ville concentrent près de 70 % des emplois de cette branche.

Ce sont des secteurs très masculins employant beaucoup d'ouvriers, aussi l'offre d'emploi est-elle faible pour les femmes et les employés.

Le poids du commerce est également une spécificité de Sénart. Avec 6 500 salariés, soit un salarié sur cinq, le commerce est aussi un secteur qui génère de l'emploi. Ce secteur est dominé par le commerce de gros et intermédiaire et les grandes surfaces à prédominance alimentaire.

Le secteur des services est, en revanche, sous-représenté par rapport au quadrant et à la grande couronne. Ceci s'explique par la faiblesse des emplois dans l'administration et les grands équipements publics, dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ainsi que dans les services aux entreprises.

A Sénart, un peu plus de 5 100 emplois salariés relèvent de la fonction publique, soit 16 % du total des emplois : 2 800 agents travaillent dans la fonction publique territoriale, essentiellement dans les mairies ou les SAN. Un peu moins de 2 300 personnes travaillent dans la fonction publique d'Etat (enseignement, police...). Dans le quadrant, le poids des emplois dans la fonction publique est presque deux fois plus important qu'à Sénart (30 %).

### **Malgré la hausse des emplois, un décalage persiste entre l'offre et la demande locales**

Sur les 31 000 emplois salariés recensés à Sénart, seulement 12 200 sont occupés par des femmes, soit une proportion

de 40 %. Dans le quadrant, les emplois féminins sont au contraire surreprésentés (52 %).

La hausse des emplois observée dans le secteur concurrentiel lors de la période 1999-2003, bien que légèrement supérieure au nombre de nouveaux actifs, ne s'est toutefois pas accompagnée d'une diminution du niveau du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 10 % pour atteindre 4 300 en 2003. Ceci signifie qu'une partie des emplois créés à Sénart a été pourvue par des non-résidents  .

En liaison avec les implantations commerciales récentes et la politique de recrutement mise en place au travers de la mission locale, le chômage s'est réduit pour les femmes. Toutefois, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi reste toujours supérieure à celle du quadrant et de la grande couronne.

De façon générale, les jeunes sont de plus en plus confrontés au chômage. Mais leur situation semble s'être davantage fragilisée à Sénart que dans le quadrant. Ceci s'explique sans doute par l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail. Rappelons qu'en 1999, 26 % de la population sénartaise avait entre 10 et 24 ans, contre moins de 22 % dans le quadrant.

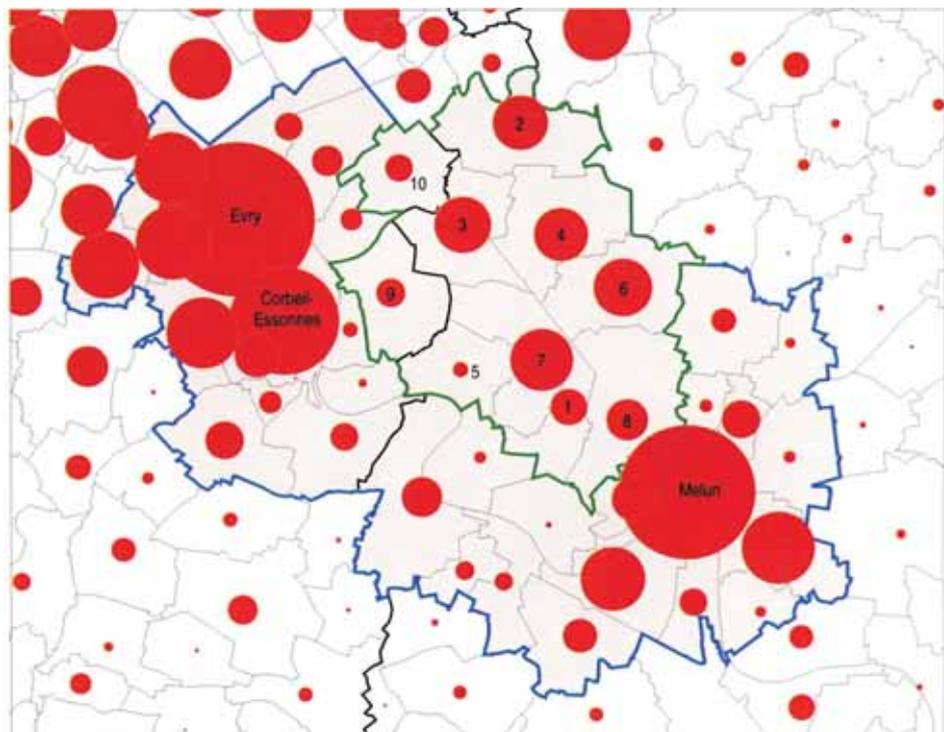
Les employés sont également surexposés au chômage : ils représentent plus de 60 % des demandeurs d'emploi, alors qu'ils représentent seulement un tiers des actifs. Mais ce constat n'est pas spécifique à Sénart : il se vérifie également dans le quadrant.

### De nombreux échanges migratoires entre Sénart et son bassin de vie

Le déséquilibre habitat-emploi, en volume, mais surtout en structure, observé à Sénart entraîne de nombreux échanges domicile-travail entre Sénart et son bassin de vie.

En 1999, 30 % des actifs occupés travaillent sur leur lieu de résidence, tandis que les autres (70 %) effectuent des navettes

### 3 Sénart dans le quadrant : répartition des emplois



Communes de la ville nouvelle de Sénart

Nombre d'emplois salariés en 2003

- 1 Cesson
- 2 Combs-la-Ville
- 3 Lieusaint
- 4 Moissy-Cramayel
- 5 Nandy
- 6 Réau
- 7 Savigny-le-Temple
- 8 Vert-Saint-Denis
- 9 Saint-Pierre-du-Perray
- 10 Tigery



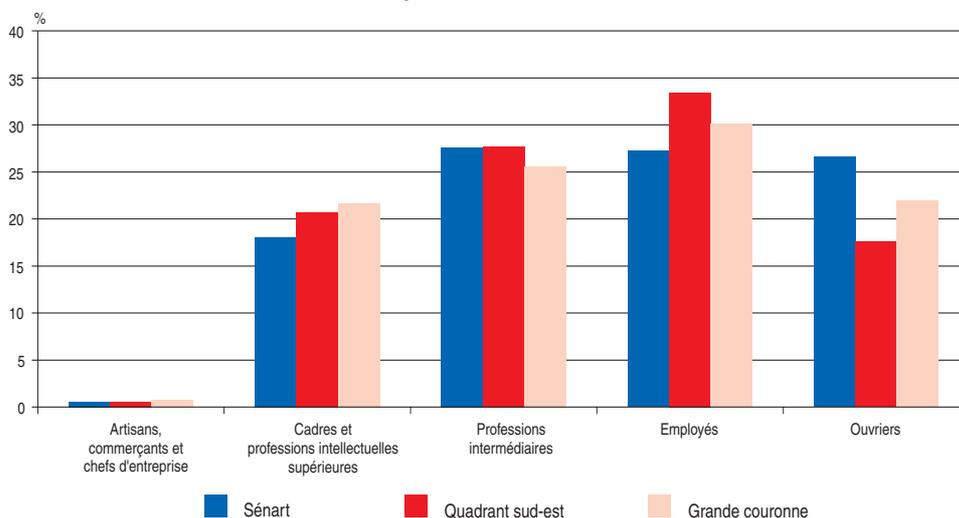
-  Périmètre de la ville nouvelle de Sénart
-  Limites départementales
-  Périmètre du quadrant sud-est

Source : Insee, CLAP 2003

quotidiennes pour se rendre sur leur lieu de travail en dehors de Sénart. Cette situation semble avoir peu changé entre 1999 et 2003.

Paris et le quadrant, accueillant chacun le quart des Sénartais allant travailler en dehors de la ville nouvelle, sont les destinations privilégiées des actifs de Sénart.

### 4 Plus d'un salarié sénartais sur quatre est un ouvrier



Source : Insee, CLAP 2003

## Des conditions de vie plus favorables à Sénart que dans le quadrant

Sénart est globalement perçue favorablement par ses habitants. Les Sénartais estiment leur quartier agréable à vivre et expriment leur satisfaction vis-à-vis de leur logement. Ils considèrent bénéficier d'une certaine qualité de vie et de la proximité de la nature. Sénart ne comporte aucune zone urbaine sensible (ZUS), alors qu'on en dénombre dix dans le quadrant.

Malgré l'importance des réserves foncières, le marché du logement se développe à un rythme maîtrisé. Les responsables locaux aspirent à un développement harmonieux de leur ville qui permette de tendre vers un meilleur équilibre habitat-emploi.

L'habitat individuel est majoritaire à Sénart : il concerne 66 % des logements, contre seulement 39 % dans le quadrant et 50 % en grande couronne. La politique du logement suivie, notamment jusqu'en 1990 et ces dernières années, a permis la mise en œuvre de programmes de construction de logements individuels capables d'accueillir des familles nombreuses, aujourd'hui très présentes en ville nouvelle. De par l'importance des maisons individuelles, Sénart se distingue également par un taux élevé de propriétaires : 65 % des logements sont occupés par leur propriétaire, soit 15 points de plus que dans le quadrant et 8 points de plus qu'en grande couronne.

Le parc locatif social est important : celui-ci représente 24 % des logements au total, mais avoisine ou dépasse 30 % dans plusieurs communes parmi les plus importantes, comme dans le quadrant (30 % au RP 1999). Corollaire de cette structure, le parc locatif privé, relativement peu développé, concerne seulement 9 % des résidences principales.

De par la structure de la population et des ménages (peu de personnes seules, beaucoup de couples « bi-actifs »), les Sénartais paraissent relativement moins exposés à la précarité que la population du quadrant.

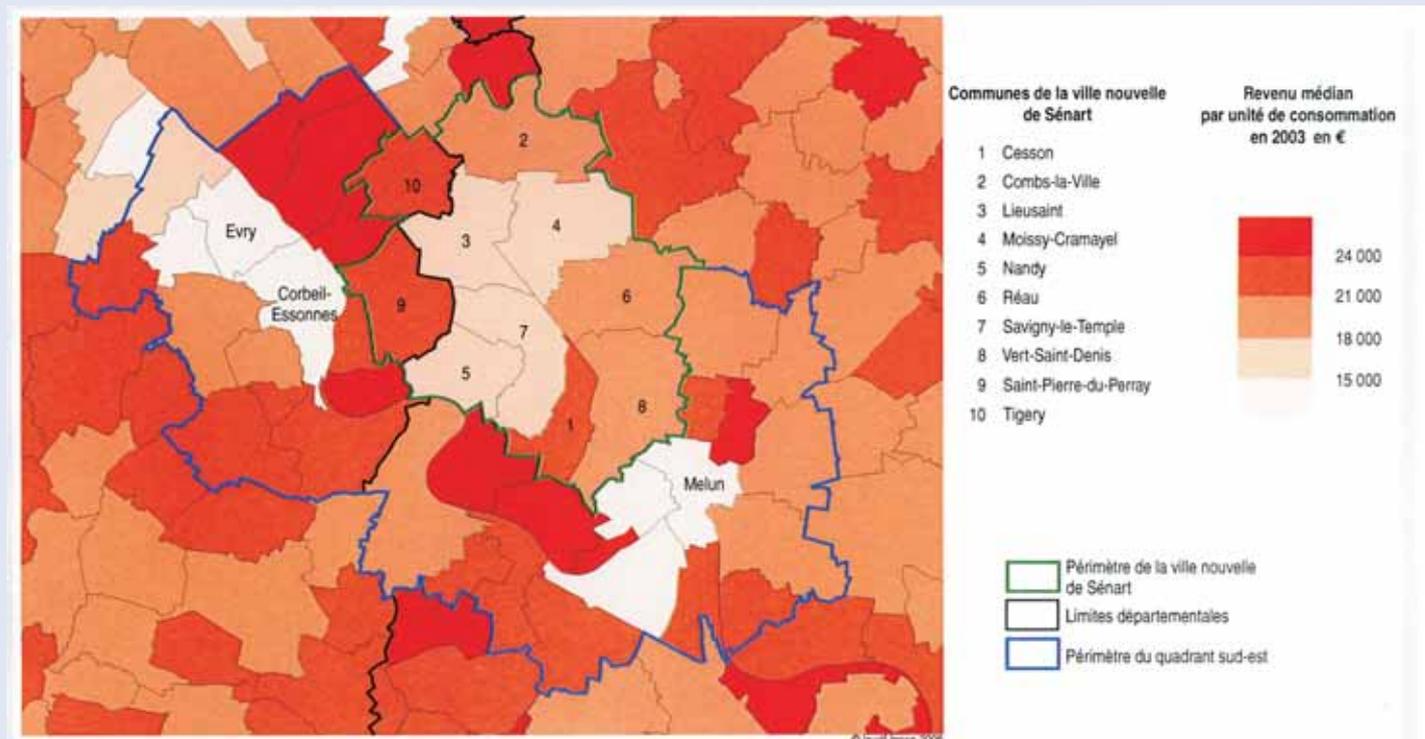
La part des ménages imposés est plus élevée à Sénart que dans le quadrant (76 % contre 70 %). En 2003, la moitié de la population de Sénart vit dans un ménage déclarant un revenu annuel par unité de consommation supérieur à 18 105 euros, soit 1 200 euros de plus que dans le quadrant. La population sénartaise est assez homogène en termes de revenu : le seuil de hauts revenus est seulement quatre fois plus élevé que celui des bas revenus. Dans le quadrant, les inégalités de revenus sont nettement plus marquées, puisque le rapport interdécile est de 6 (⇒ ■ Définitions).

On dénombre près de 16 000 foyers allocataires d'une prestation versée par des caisses d'allocations familiales (CAF) en 2004 à Sénart. Les prestations liées aux enfants sont les plus importantes compte tenu du profil démographique de la ville nouvelle : 79 % des allocataires (représentant 47 % de la population sénartaise) contre 65 % dans le quadrant et 72 % en grande couronne. Les bénéficiaires d'un minimum social sont en revanche relativement peu nombreux : en 2004, moins de 2 % de la population sénartaise est couverte par le revenu minimum d'insertion (RMI), un taux proche de la moyenne du département de Seine-et-Marne, mais moins élevé que dans le quadrant.

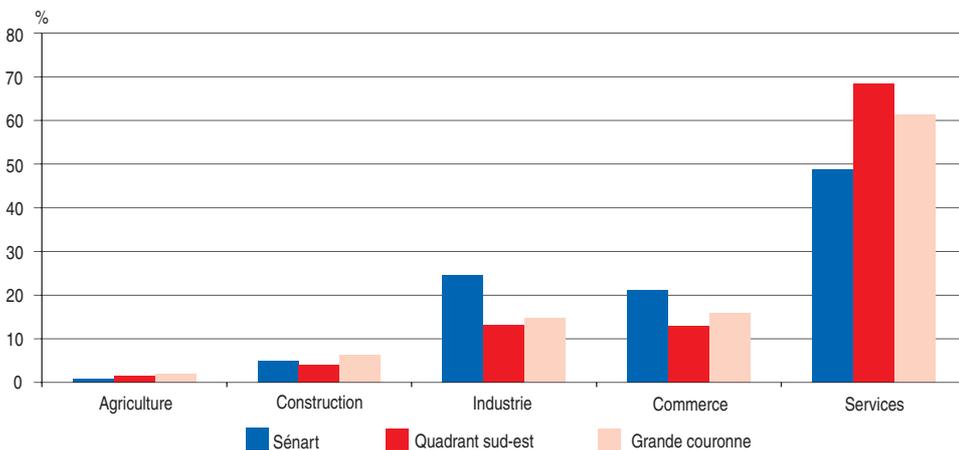
Toutefois, ces données globales recouvrent des disparités territoriales assez contrastées. Savigny-le-Temple et Moissy-Cramayel abritent les populations les plus modestes, composées en grande partie d'ouvriers et d'employés. La proportion de foyers à bas revenus y est plus importante. Ce sont des populations davantage concernées par le logement social et par les prestations des caisses d'allocations familiales, notamment les minima sociaux.

Les populations vivant à Cesson, Saint-Pierre-du-Perray perçoivent de plus hauts revenus et ont, par conséquent, des conditions de vie plus privilégiées. Les profils sociaux sont plus nuancés dans les autres communes.

## Des revenus médians plus élevés à Sénart que dans les trois grandes intercommunalités du quadrant

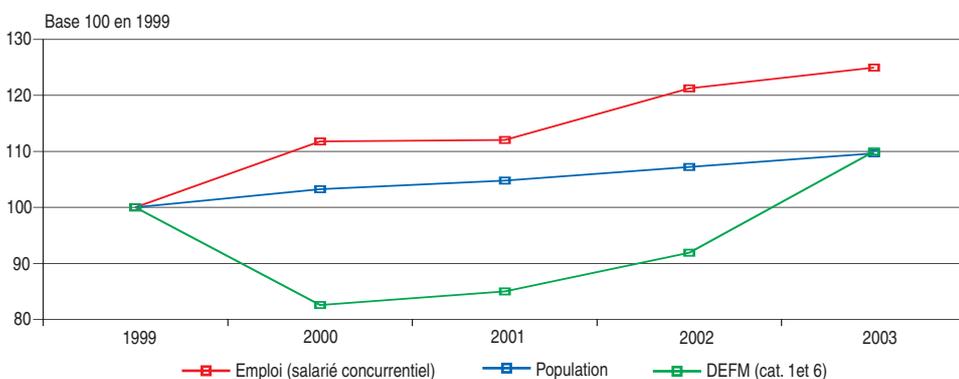


## 5 A Sénart, moins de services mais plus d'industrie et de commerce



Source : Insee, CLAP 2003

## 6 L'emploi croît plus vite que la population sans engendrer de baisse des demandeurs d'emploi



Sources : Unedic, Insee RP99 et recensements complémentaires, ANPE

Paris reste toujours un pôle attractif pour les actifs sénartais comme pour la plupart des Franciliens vivant en petite et grande couronne. Le quadrant participe aussi à un certain rééquilibrage sur le marché du travail. Les échanges les plus importants se font avec la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, puis avec celle d'Evry Centre Essonne. Les actifs sénartais sont également nombreux à se rendre dans le reste de l'Essonne et de la Seine-et-Marne (en dehors du quadrant), ainsi qu'en Val-de-Marne.

Conséquence des déplacements, le temps de parcours pour aller au travail et en revenir est relativement long pour les Sénartais : en moyenne 1h24, selon l'enquête réalisée en 2005 sur les modes de vie en ville nouvelle. Cette enquête fait également ressortir une insatisfaction des Sénartais quant à la desserte de leur ville nouvelle par les transports en commun.

Réciproquement, en 1999, près de 6 emplois sur 10 localisés à Sénart sont pourvus par des non-résidents. Ce sont surtout les actifs du quadrant, notamment ceux de la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, puis ceux de Seine-et-Marne et de l'Essonne qui viennent travailler à Sénart. Les actifs parisiens et de la petite couronne sont peu présents en ville nouvelle.

### Pour en savoir plus

**Beaufils S., Jacquesson F.** : « Les villes nouvelles adoptées par leurs habitants », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 255, laurif-Insee, octobre 2005.

« Les villes nouvelles : atlas statistique 1968-1999 », ouvrage et cédérom, *Insee Ile-de-France et Villes nouvelles françaises*, décembre 2004.

Cette étude réalisée en partenariat est également mise en ligne sur les sites internet :

- de l'Établissement public d'aménagement de Sénart : [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)
- du SAN de Sénart : [www.senart.com](http://www.senart.com)
- du SAN de Sénart en Essonne : [www.senart-essonne.com](http://www.senart-essonne.com)

A paraître : « Diagnostic de territoire de la ville nouvelle de Sénart », rapport d'étude mis en ligne sur les sites internet des trois partenaires.

**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE**

**ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de la publication : Alain Charraud  
Comité de rédaction : Brigitte Belloc  
Rédactrice en chef : Corinne Martinez  
Secrétaire de rédaction : Françoise Beaufils  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont  
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Agnès Vavasseur  
Tél. : 01 30 96 90 75 - Fax : 01 30 96 90 67  
Vente par correspondance : Tél. : 01 30 96 90 56 - Fax : 01 30 96 90 27  
Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)  
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12  
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage 10626952

© Insee 2006

Tarif : Le numéro : 2,2 € - Abonnement : - France : 30 € - Etranger : 36 €

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2006

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les 2 mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)